

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 25-2017

Séance du 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	58
Dont 5 procurations	
Votes pour : 58	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	8 février 2017

Présents votants (53) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, CORTES Agnès, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : PEFONTAN Marie-Madeleine, FAUGERE Bernard, SERMET André, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (14) : PUCEL Mathieu, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, GISTAU Patrick, MALERE Hélène, BRUN Jean, FINES Frédéric, RICARD Louis, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle, ROCA Jacques

Procurations (5) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASTO Maryse à DESMARAIS Nadine
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
POME Maryse à MIR Jean-Henri
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

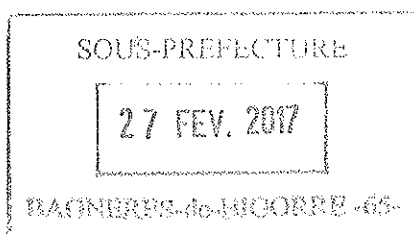
OBJET : Approbation du
compte-rendu du conseil
communautaire du
25.01.2017

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 25 janvier 2017 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 17 février 2017



Le Président,
Philippe CARRERE